

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 14 JUIN 2016

Absents et excusés: M. BOURGEOIS Michaël – Mme RABILLER Isabelle.

Actualité Pôle Equestre

Monsieur le Maire indique que le contrat d'affermage du pôle équestre a été signé par la CCAV avec la SARL Club Equestre de Sauveterre pour la gestion à compter du 01/06/2016.

Un point presse s'est déroulé ce jour pour accueillir la nouvelle gérante, Mme MARAIS. La SARL veut investir sur le site pour améliorer le parcours de cross en l'équipant d'obstacles permanents.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SARL Club Equestre de Sauveterre souhaite donc occuper la piste de cross et donc signer une convention d'occupation pour une durée de 6 ans. M. le Maire propose de fixer la redevance annuelle à 165,44€ par hectare.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'aménagement, l'équipement et l'occupation de la piste de cross équestre, d'une surface de 12400 m², décide de fixer la redevance annuelle au prix proposé par M. le Maire, ce montant étant actualisé chaque année et donne pouvoir au Maire ou au 1^{er} Adjoint pour signer la convention d'occupation pour la période du 1^{er} Juillet 2016 au 31 Mai 2022.

Concernant la Résidence de tourisme et parc résidentiel de loisirs, la Société OCEANIS a cédé son projet à un nouvel opérateur. M. le Maire le rencontre mercredi 15 Juin.

Point sur le projet de Communauté d'Agglomération : composition du Conseil Communautaire

M. le Maire indique au Conseil Municipal que le Maire du Château d'Olonne a émis un désaccord quant à la répartition des membres par commune pour composer le conseil communautaire. La commune du Château d'Olonne compte à ce jour un membre de moins. Une nouvelle réunion aura lieu début Juillet pour revoir ce point. Les statuts seront aussi revus à ce sujet.

Une prochaine rencontre entre les maires concernant la fiscalité aura lieu le 29/06/2016.

La dénomination de la communauté d'agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » a été arrêtée.

Avancement des travaux d'extension de l'école

Noël VERDON indique que le retard dans le chantier est comblé. La charpente est installée et la volige clouée.

Il informe que l'accès à la cour va être réétudié pour la fréquentation par le centre de loisirs cet été.

Création d'un emploi d'avenir pour l'école

M. le Maire indique que, dans le cadre d'une ouverture de la 5^{ème} classe, un poste d'emploi d'avenir va devoir être créé. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création du poste d'emploi d'avenir. Quatre jeunes filles répondant aux critères vont donc être reçues.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Les zones humides ont été intégrées sur la carte communale. Trois points seront revus avec le SAGE, lundi prochain. M. Verdon indique que le Conseil Municipal devra valider les zones humides lors du prochain Conseil Municipal.
- Des demandes d'implantation de mobil-homes pendant la durée de construction de maisons sont faites en Mairie. Le règlement du PLU de Sainte-Foy l'interdit. De ce fait, à ce jour, M. VERDON a donné deux suites défavorables à ces demandes.

- L'appel d'offre pour la gestion de l'assainissement collectif a été lancé.
 - Une réunion organisée par Vendée Numérique est prévue le 23 Juin à la salle du Foyer Rural pour informer les administrés de la montée en débit sur la commune de Sainte-Foy.
 - SPANC : L'Agence de l'Eau accorde des subventions pour les opérations de réhabilitation des assainissements individuels. Six dossiers de Sainte-Foy sont éligibles.
 - La commission urbanisme a validé une demande de construction de maison avec des madriers.
 - Le règlement du lotissement « les Rives du Lac » va faire l'objet d'un modificatif suite au problème de sens de faitage imposé pour les habitations.
- **Commission de l'action sociale :**
 - Concernant les demandes de location en logements sociaux, 20 demandes sont en attente d'une libération de logements.
 - Fête des voisins : elle a eu lieu dimanche dernier à la MARPA. Peu de personnes ont participé mais les personnes âgées de la MARPA ont apprécié ce moment convivial.
 - La commission a travaillé sur l'élaboration d'une carte mémo qui sera distribuée avec le bulletin de fin d'année. Celle-ci servira à y inscrire les numéros importants (médecin, ...).
 - Lundi prochain, aura lieu une réunion de CCAS pour revoir le compte de gestion et administratif, présenter un organigramme de la MARPA, créer un emploi d'avenir et pour la mise en place du règlement intérieur de la MARPA.
- **Commission de l'économie et du tourisme :**
 - Marchés de l'été : Samedi 2 Juillet, 43 exposants ont répondu favorablement pour participer au marché nocturne. Un lâcher de lampions et un feu d'artifice seront organisés à cette occasion. Chaque dimanche matin, un thème nouveau sera présenté, la CCAV sera chargée de l'accueil des visiteurs et certains commerçants locaux vont participer à ces marchés par différentes actions.
 - Lundi 27 Juin, une rencontre est organisée avec la Poste. Les sujets évoqués sont la présentation des nouvelles activités de la Poste auprès de la population et les relations relais poste à la supérette avec la Poste.
- **Commission de la communication et de la culture :**
 - Les Music'Halles : 3 concerts ont été donnés sous les halles. Une fréquentation moyenne a été constatée mais les thèmes ont été bien appréciés. La clôture des « Music'Halles » se fera Vendredi 24 Juin au plan d'eau par un concert de trompes de chasse.
 - Le concert à destination des enfants du centre de loisirs et ceux des communes environnantes aura lieu sous les halles à cause des intempéries. Il va réunir 260 enfants.
 - Une association Photos va parcourir la commune samedi prochain pour prendre différentes photos de la commune. Une exposition aura lieu en fin d'année.
 - A la fin du mois, une réunion aura lieu avec la bibliothèque et les peintres foyens pour préparer le vernissage qui aura lieu le samedi 17 Septembre à 18h00 à la bibliothèque.
 - L'écho est en cours de préparation et sera distribué fin du mois de Juin.
- **Commission de la voirie et des bâtiments :**
 - Le programme de voirie commence fin Juin.
 - Une visite de conformité des installations du portique au parc de la Landette a été faite. Il est non conforme. Un projet d'équipement de ce parc sera étudié l'an prochain.
- **Commission de l'administration et de l'état civil :**
 - Des candidatures ont été déposées en Mairie pour le poste qu'occupait Anne-Marie LARRANS. Les personnes seront reçues en entretien le Samedi 2 Juillet.
 - Les écoles vont être contactées afin de prévoir la fréquentation de la cantine pour l'année scolaire à venir.
- **Questions diverses :**
 - Monsieur le Maire présente le projet de décision modificative n°1 pour le budget annexe d'assainissement collectif du bourg de l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°1 comme suit :

* Section de fonctionnement :

- Dépenses : article 623 : Augmentation de crédits : 4 000€

- Recettes : article 70611 : Augmentation de crédits : 4 000€